



CATALOGUE FORMATION

MASTER 2 : Science politique
Risques, Sécurité et Conflits

Rentrée 2026/2027

Sommaire

CONTACTS.....	3
Pédagogique.....	3
CFA.....	3
DATES ET INFO CLEFS	4
Prérequis/recrutement	4
Date de formation	4
Dates des réunions	4
Code RNCP et code diplôme	5
Tarif de la formation	5
PRESENTATION DIPLOME	5
Conditions d'admission.....	5
Objectifs de la formation	5
Les compétences acquises lors de la formation.....	5
Modalités d'organisation de la formation	6
Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	7
Durée de la formation.....	8
Informations diverses :	8
PROGRAMME DE LA FORMATION	8
Simplifié.....	8
Blocs de compétences	9
.....	9
CALENDRIER DE LA FORMATION.....	10
MOYENS HUMAINS ET MATERIEL.....	10
FICHE RNCP	10

CONTACTS

Pédagogique

- **Responsables pédagogiques :**

Anna COLIN LEBEDEV : a.colin@parisnanterre.fr

Fabien CARRIE : fcarrie@parisnanterre.fr

Adresse du site de formation :

Université Paris Nanterre – UFR Droit et Science Politique 200 avenue de la République –
92000 NANTERRE

CFA

- **Conseiller formation** : Marine SOTILLO : marine.sotillo@cfa-union.org – Tél : 06.07.59.06.83
- **Service financier** : Hanane AABOU : service-financier@cfa-union.org
- **Référent handicap** : Anna TOTH : anna.toth@cfa-union.org – Tél : 06.07.80.85.37
- **Référent mobilité** : Anna TOTH : anna.toth@cfa-union.org – Tél : 06.07.80.85.37

Adresse postale : CFA UNION 8 boulevard Dubreuil 91400 ORSAY

Informations complémentaires :

- **SIRET** : 411 973 431 000 33
- **Code UAI** : 091 20 21 C
- **N° de déclaration d'activité** : 11 91 07 881 91

DATES ET INFO CLEFS

Prérequis/recrutement

Pour une entrée en M1, les prérequis et critères de recrutement sont à retrouver sur la plateforme monmaster.gouv.fr

L'accès direct en M2 est sélectif, la priorité étant donnée aux étudiants du M1 RISC. Les candidats externes doivent justifier d'un cursus solide en sciences sociales (science politique, droit, sociologie, histoire). La commission évalue l'adéquation du projet professionnel avec les métiers du risque et de la sécurité.

Une expérience préalable (stage, emploi, engagement volontaire) dans ces domaines est un plus. Une motivation cohérente avec les objectifs du master et la capacité à obtenir un contrat d'alternance sont des critères déterminants pour l'admission.

Modalité d'accueil pour le public en situation de handicap : <https://site.cfa-union.org/pages/handicap>

Date de formation

18/09/2026 au 17/09/2027

Dates des réunions

Date réunion des candidats : 18/09/2026

Date de la rentrée universitaire : 18/09/2026

Code RNCP et code diplôme

Code RNCP : **38175**

Code diplôme : **1351282A**

Tarif de la formation

Afin de connaître le coût de formation pour votre entreprise d'accueil, merci de consulter la page suivante : <https://site.cfa-union.org/pages/financement>

PRESENTATION DIPLOME

Conditions d'admission

Master 1 : Les conditions d'admission sont à retrouver sur la plateforme monmaster.gouv.fr

L'admission en M2 est de droit pour les étudiants ayant validé le M1 RISC. Pour les candidatures externes, l'admission se fait sur dossier via une commission pédagogique. Elle évalue la solidité du parcours en sciences sociales, la pertinence des expériences préalables (stages, engagements) et la cohérence du projet professionnel avec les métiers de la sécurité et du risque.

Objectifs de la formation

L'objectif est de former aux méthodes de la science politique pour maîtriser les enjeux de sécurité. La formation apporte des connaissances approfondies sur les risques identifiés (sécuritaires, internationaux) et émergents (environnementaux, technologiques). Elle prépare les diplômés à devenir des analystes capables d'aborder la complexité du monde contemporain. L'alternance facilite une insertion rapide dans les secteurs publics et privés de la gestion du risque.

L'alternance dure un an en Master 2. Durant les semestres universitaires, le rythme est de 3 jours en structure d'accueil (lundi au mercredi) et 2 jours en enseignements (jeudi et vendredi).

En dehors de la période de cours, l'étudiant est présent à plein temps (5 jours) dans son organisme employeur. Ce format garantit une immersion professionnelle complète tout en assurant un suivi pédagogique régulier.

Le deuxième pilier du master est sa professionnalisation poussée. Dès la première année, les étudiants sont en contact avec des professionnels, ils sont accompagnés dans la construction de leur projet professionnel et effectuent un stage obligatoire.

La deuxième année est effectuée en alternance (une partie de la semaine en entreprise, une partie à l'université) et ancre fortement les étudiants dans le monde du travail. L'alternance rend nos diplômés très compétitifs sur le marché de l'emploi.

Les étudiants qui se destinent à des fonctions d'analyse et d'expertise de la sécurité ont la possibilité de réaliser un mémoire d'expertise fondé sur une recherche originale approfondie. La dimension internationale est très présente dans le master, à travers des enseignements dédiés et une ouverture systématique vers la dimension internationale des questions traitées.

Modalités d'organisation de la formation

Formation organisée en 2 ans, dont une année en alternance (M2).

La première année de master est dédiée à la consolidation des fondamentaux, et à l'introduction d'enseignements de spécialité. Elle est complétée par un stage obligatoire au deuxième semestre

En deuxième année, les enseignements sont entièrement spécialisés et délivrés par une équipe mixte d'enseignants-chercheurs et de praticiens.

Deux filières sont proposées aux étudiants en deuxième année : la filière alternance et la filière expertise. Les étudiants en alternance sont 2 jours par semaine à l'université et 3 jours par semaine en alternance en entreprise/organisation.

Les étudiants en filière expertise sont 2 jours par semaine à l'université et consacrent 3 jours par semaine au travail de recherche.

Projet en entreprise / administration

L'activité en entreprise/administration doit correspondre aux objectifs de la formation. Le travail en entreprise est encadré par un maître d'alternance désigné au sein de la structure d'accueil.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'alternant, un compte-rendu est rédigé après chacune des deux visites du tuteur en entreprise.

Un carnet de liaison numérique accessible par Internet permet à tous les acteurs de la formation de visualiser : les absences de l'alternant ainsi que les comptes rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu ou les épreuves de contrôle final durant la période d'enseignement.

Tous les étudiants rédigent un mémoire donne lieu à une soutenance début septembre.

1/ Evaluation du mémoire

- ***Le mémoire d'alternance (filière alternance)***

Le mémoire d'alternance fait le lien entre les concepts ou les approches traitées durant la formation et l'activité de l'alternant sur son lieu de travail. Il constitue une prise de recul de l'alternant sur son travail en entreprise/administration, au regard du contenu de sa formation universitaire.

Cela peut prendre la forme d'analyses sur l'organisation de l'entreprise, une étude d'un cas auquel l'alternant aurait été confronté en entreprise, ou encore des recommandations à destination de l'entreprise. Le tuteur pédagogique est également l'encadrant universitaire de ce mémoire.

- ***Le mémoire professionnel (filière expertise)***

Le mémoire professionnel est un rapport d'expertise. Il est encadré par un tuteur pédagogique universitaire. Le mémoire est un travail produit à partir d'une recherche personnelle sur une thématique liée aux enseignements reçus dans la formation. Les exigences sont aussi rigoureuses que pour un mémoire de recherche

Le mémoire d'apprentissage et le mémoire professionnel donnent lieu à une soutenance orale.

- ***La soutenance orale***

La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'alternance (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

2/ Sanction du diplôme

Le Master 2 est décernée aux alternants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le mémoire de recherche.

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque module.

3/ Jury d'examen

Le diplôme est délivré par le jury du Master 2.

Le Président de l'Université Paris Nanterre désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution du Master 2.

Durée de la formation

483H

Informations diverses :

Taux réussite N-1 : 100%

Taux rupture N-1 : 0%

Taux démission N-1: 0%

Formation en présentiel/distanciel sous contrôle continu

PROGRAMME DE LA FORMATION

Simplifié

Semestre 1					
Enseignements fondamentaux	Grandes tendances de la sécurité contemporaine	36			4,5
	Enjeux sanitaires	24			3
	Sociologie des risques professionnels	36			4,5
	Questions environnementales	36			4,5
	Gestion et communication de crise	24			3
Enseignements d'approfondissement	Expertise du risque international	24			3
	Atelier d'investigation	36			3
Enseignement linguistique	Professional English	18			3
Projets	Participation à un projet scientifique - journée d'études	7			1,5
	Visite ou simulation	7			
Révisions et examens	Révisions tutorées	14			
	Examens première session	10			
Semestre 2					
Enseignements fondamentaux	Sécurité publique et civile	24			3
	Matières premières et énergie	24			3
	Sécurité de l'information et cyber sécurité	24			3
	Violence et conflits	36			4,5
Enseignements d'approfondissement	Approches professionnelles de la sécurité	24			3
	Méthodologie du mémoire professionnel	36			3
Projets	Visite ou simulation	14			
Professionnalisation et travail de recherche personnel	Mémoire d'apprentissage				10,5
Révisions et examens	Révisions tutorées	14			
	Examens et rattrapages	15			

Blocs de compétences

^	UE Connaissances et compétences disciplinaires fondamentales	13,5 crédits	
	Sécurité publique et civile CM	3 crédits	24h
	Matières premières et énergie CM	3 crédits	24h
	Sécurité de l'information et cybersécurité CM	3 crédits	24h
	Violence & conflits CM	4,5 crédits	36h
^	UE Connaissances et compétences disciplinaires d'approfondissement	6 crédits	
	Approches professionnelles de la sécurité CM	3 crédits	24h
	Méthodologie du mémoire professionnel TD	3 crédits	36h
^	UE Stage et travail personnel de recherche	10,5 crédits	
	Au choix : 1 parmi 2		
	Stage	10,5 crédits	
	Apprentissage	10,5 crédits	
^	UE Connaissances et compétences disciplinaires fondamentales		
	Grandes tendances de la sécurité contemporaine CM	4,5 crédits	36h
	Sociologie des risques professionnels CM	4,5 crédits	36h
	Questions environnementales CM	4,5 crédits	36h
	Enjeux sanitaires CM	3 crédits	24h
	Gestion & communication de crise CM	3 crédits	24h
^	UE Connaissances et compétences disciplinaires d'approfondissement	6 crédits	
	Expertise du risque international CM	3 crédits	24h
	Atelier d'investigation CM	3 crédits	36h
^	UE Compétences linguistiques	3 crédits	
	Professional Engl TD	3 crédits	18h
^	UE Projets académiques et professionnels	1,5 crédits	
	Participation à un événement scientifique	1,5 crédits	

CALENDRIER DE LA FORMATION

Calendrier prévisionnel du master 2 Risques, sécurité et conflits Année universitaire 2026-2027

	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre							
Samedi									1											
Dimanche			1						2			1								
Lundi			2			1	1		3			2								
Mardi	1		3	1		2	2		4	1		3								
Mercredi	2		4	2		3	3		5	2	Journée d'études ou visite	4	1							
Jeudi	3	1	5	3		4	4	1	6	3	1	5	2							
Vendredi	4	2	Semaine 3	Semaine 7	4	Semaine 11	1	5	Semaine 1	5	Semaine 4	2	Semaine 8	7	Semaine 11	4	3	6	3	
Samedi	5	3	7	5	2	6	6	3	8	5	3	7	4							
Dimanche	6	4	8	6	3	7	7	4	9	6	4	5	5							
Lundi	7	5	9	7	4	8	8	5	10	7	5	6	6							
Mardi	8	6	10	8	5	9	9	6	11	8	6	7	7							
Mercredi	9	7	11	9	6	Semaine de	10	7	12	9	7	8	8							
Jeudi	10	8	12	10	7	rattrapage	11	8	13	10	8	9	9							
Vendredi	11	9	Semaine 4	13	Semaine 8	11	Semaine 12	8	12	Semaine 2	12	Semaine 5	9	Semaine 9	14	Semaine 12	11	13	10	Soutenance de mémoires session 2
Samedi	12	10	14	12	9	13	13	10	15	12	10	14	11							
Dimanche	13	11	15	13	10	14	14	11	16	13	11	15	12							
Lundi	14	12	16	14	11	15	15	12	17	14	12	16	13							
Mardi	15	13	17	15	12	16	16	13	18	15	13	17	14							
Mercredi	16	14	18	16	13	Journée d'études ou visite	17	14	19	16	14	18	15							
Jeudi	17	15	19	17	14	18	18	15	20	17	15	19	16							
Vendredi	18	Semaine 1	16	Semaine 5	20	Semaine 9	18	Semaine 13	15	21	Semaine 13	18	16							
Samedi	19	17	21	19	16	20	20	17	22	19	17	21	18							
Dimanche	20	18	22	20	17	21	21	18	23	20	18	22	19							
Lundi	21	19	23	21	18	22	22	19	24	21	19	23	20							
Mardi	22	20	24	22	19	23	23	20	25	22	20	24	21							
Mercredi	23	21	25	23	20	24	24	21	26	23	21	25	22							
Jeudi	24	22	26	24	21	Révisions tutorées	25	22	27	24	22	26	23							
Vendredi	25	Semaine 2	23	Semaine 6	27	Semaine 10	25	22	28	25	23	27	24							
Samedi	26	24	28	26	23	27	27	24	29	26	24	28	25							
Dimanche	27	25	29	27	24	28	28	25	30	27	25	29	26							
Lundi	28	26	30	28	25		29	26	31	28	26	30	27							
Mardi	29	27		29	26		30	27		29	27	31	28							
Mercredi	30	28	Vacances universitaire	30	27		31	28	Vacances universitaire	30	28		29							
Jeudi	29	28	31	Vacances universitaire	28	Examens semestre 1		29	Vacances universitaire	30	29		30							
Vendredi		Semaine 3	30		Semaine 11			Semaine 8	30											
Samedi		31			30						31									
Dimanche					31															
Lundi																				
Mardi																				

Légende
Entreprise
Université
Week-end ou férié

MOYENS HUMAINS ET MATERIEL

Equipe pédagogique.

Liste sur demande.

FICHE RNCP

Fiche disponible : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38175/>